

LE P'TIT MAREUILLAIS

AVRIL 2015

SPECIAL BUDGET COMMUNAL

Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue dans votre petit journal spécial budget. Le mois d'avril est déjà bien entamé et il est temps de porter à votre connaissance le budget de votre commune pour l'année 2015 et vous informer au plus près de l'utilisation des fonds publics.

Vous noterez une nouvelle fois que nous n'avons pas touché aux taux d'imposition des 3 taxes et que les dépenses affectées au fonctionnement et à l'investissement sont toujours calculées de façon à ce que nous gardions une réserve pour l'année suivante.

Néanmoins, un certain nombre d'interventions sur la voirie, sur les bâtiments et au cimetière ont déjà été effectuées et d'autres sont prévues encore cette année. Nous avons une voirie qui souffre et qui se détériore vite. Nous avons essayé de cibler les priorités et malheureusement, nous ne pouvons pas tout faire.

Le report en fonctionnement de l'année 2014 s'élève à 121 084,17 euros.

Bonne lecture à vous



BUDGET PRIMITIF 2015

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	172 362.82
	Entretien des bâtiments	8 000.00
	Entretien des voies et réseaux	6 000.00
	Eau, électricité, carburant, téléphone, timbres, site Internet, indemnité trésorier,	12 145.00
	Taxes et impôts	855.00
	Assurance, maintenance, entretien	12 520.00
	Fournitures administratives & diverses	9 300.00
	Fêtes et cérémonies	3 500.00
	Autres (réserve pour investissement 2013 et report 2014)	120 042.82
012	CHARGES DE PERSONNEL	62 700.00
	Personnel de remplacement	500.00
	Personnel titulaire*	25 500.00
	Personnel non titulaire	18 850.00
	Charges sociales	17 850.00
022	DEPENSES IMPREVUES	0.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION DE COURANTE	97 905.13
	Indemnités des élus et charges	14 540.00
	Participation au SIVOS et participations diverses	77 361.80
	Subventions associatives et autres (participation destruction nids frelons asiatiques, centre de loisirs ALPR, reversement au SIVOS du fonds pour les rythmes scolaires)	6 003.33
66	INTERETS DES EMPRUNTS	4 286.84
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	52 945.71

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	390 200.50
---	-------------------

RECETTES

13	ATTENUATION DE CHARGES	3 750.00
70	PRODUITS ET SERVICES	430.00
73	IMPOTS ET TAXES	155 652.00
	Taxe d'habitation, foncier, bâti, non bâti	139 460.00
	Taxe sur les pylônes	8 792.00
	Fonds de péréquation des ressources intercommunales	4 000.00
	Dotation de solidarité communautaire	3 400.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	109 084.33
	Dotation forfaitaire	55 500.00
	Dotations diverses	12 450.00
	Autres organismes	14 624.00
	Etats compensatoires	15 077.00
	Droits de mutation	9 000.00
	Fonds rythmes scolaires	2 433.33
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	200.00
002	EXEDENT ANTERIEUR REPORTE	121 084.17

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	390 200.50
---	-------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	44 115.15
16	REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	15 378.07
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 800.00
	Concessions droits similaires (logiciel archivage)	1 800.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 104.00
	Columbarium	4 104.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	38 621.00
	Rue du Levant, rue des 3 chênes, rue de Bel Air	12 075.00
	FDAC 2015 VC n°7 et place église	21 850.00
	Travaux électriques à l'école et isolation phonique du Bureau du Maire	4 696.00
	Restes à réaliser (étude acoustique salle des fêtes, achat parcelle AB 101, kit satellite école, aménagement réduction de vitesse RD 75, aménagement toilettes école, isolation plafond mairie, radiateurs mairie, FDAC 2014 pour chemin des Roches)	45 007.14
020	DEPENSES IMPREVUES D'INVESTISSEMENT	2 000.00
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2014)	46 369.73

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	197 395.09
--	-------------------

RECETTES

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	52 945.71
10	DOTATION FONDS DIVERS	96 137.35
	FCTVA	7 015.06
	Excédent de fonctionnement	89 122.29
13	SUBVENTIONS	1 942.30
	Régions (isolation plafond + radiateurs mairie)	1 500.00
	Départements (isolation plafond + radiateurs mairie)	442.30
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2014)	46 369.73

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS	197 395.09
---	-------------------

* augmentation du montant « personnel titulaire » car prise en compte du remplacement de Christian BUIS, actuellement en arrêt maladie. En retour, nous bénéficierons d'un remboursement pour le versement de son salaire pendant sa période de maladie.



INFORMATIONS DIVERSES...



➤ **La voirie** : Le budget alloué à la voirie est, cette année encore, important. Trois chantiers sont déjà programmés; Une partie de la voie communale n°7 entre Beaulieu et Plaizac, et aménagement Place Notre Dame pour l'évacuation des eaux pluviales dans le cadre du FDAC. Création de fossés, remise en état de la bande de roulement et abords et élagage important le long de la voie pour remettre à 7 mètres l'emprise totale.

Travaux rue du Levant avec création de trottoirs, pose de caniveaux et comblement des espaces entre les murs et la voirie.

Travaux de remise en état de la bande de roulement et abords partie basse de la rue du Logis au Plessis.

L'entreprise SCOTPA fera les travaux sur la VC7 et Place Notre Dame, l'entreprise Bernard LEHELLE effectuera les travaux sur la rue du Logis et l'entreprise LALANDE se chargera de la rue du Levant.

Vous avez certainement constaté que les rues des Trois Chênes, rue de Bel Air, des Noyers et de Beauregard ont déjà fait l'objet de réfections. Vous avez le détail des sommes engagées pour ces travaux.

➤ **Les bâtiments** : Au niveau de la mairie, des travaux d'isolation du plafond (rez-de-chaussée) et le remplacement des radiateurs ont été effectués en début d'année et permettront d'économiser sur l'électricité. Le Bureau du Maire a été isolé phonétiquement afin que je puisse accueillir les personnes sans perturber le travail de la secrétaire et également pour une question de discrétion.



A l'école, la 2ème partie (hall et salle informatique) sera rénovée par l'entreprise ROGER. Le remplacement des fenêtres de la BCD est prévu cette année ainsi que la mise en sécurité du parking et de l'allée centrale par un éclairage adapté dans le cadre du plan vigipirate.

➤ **Le cimetière** : L'évolution de la population nous a amené à réfléchir sur un projet de columbarium, projet qui est abouti puisque ce dernier a été implanté en ce début d'année 2015 au fond à droite. Il reste à aménager les abords par des plantations. Un jardin du souvenir est également présent dans ce projet.

Cette année, les reprises de concessions effectuées par la commune vont être finalisées; les exhumations seront faites et les inhumations dans l'ossuaire communal se feront à suivre. Les concessions ainsi libérées seront remises à la vente. Nous allons également revoir les tarifs, la durée des concessions et fixer le tarif pour les cases du columbarium. Un gros travail de recensement des titres de propriété débutera cette année et nous ferons appel à vous si besoin.



➤ **Le personnel** : Pas de changement au niveau des titulaires et de l'agent postal. Le renouvellement du contrat de Mr MORELLET a été demandé pour une durée d'un an ; Nous attendons une réponse.

Notre agent, Mr BUIS, est en arrêt de travail depuis le 02 février jusqu'au 30 avril inclus, suite à une intervention chirurgicale.

Le SIVOS a recruté un chauffeur de bus pour le transport scolaire et nous avons pris cette personne pour l'entretien des espaces verts et pallier au plus urgent. Il s'agit de Mr Gheorghe Pereanu.

A partir du 1^{er} octobre 2015, les heures d'ouverture de la mairie vont changer. En effet, la secrétaire de mairie va effectuer un complément d'heures dans l'autre commune où elle partage son temps de travail. Nous devons donc réaménager nos horaires d'ouverture.

Merci de bien vouloir déjà les noter :

Mardi : de 9h00 à 12h15 – de 13h00 à 17h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00

Vendredi : de 9h00 à 12h15

➤ **Le désherbage** : Je reprends les termes du petit journal du printemps dernier pour vous alerter encore une fois sur l'utilisation des pesticides et notamment du désherbant. Je constate que certains d'entre vous désherbent les caniveaux le long de leur propriété... Non seulement c'est interdit mais en plus, les caniveaux sont à la charge de la commune. Ce qui est à votre charge, ce sont les trottoirs ou les bandes enherbées entre votre limite de propriété et la voirie. Il nous faut absolument avancer et supporter les herbes ou bien les arracher ou les tondre. Si chacun y met un peu du sien comme je le vois dans certains villages, il ne nous faudra pas longtemps pour avoir une commune encore plus agréable.

En ce qui concerne les collectivités, la date du 1er janvier 2016 a été avancée pour la suppression totale de ces produits. Nous serons bien obligés de respecter cette décision; Ce ne sera pas facile au niveau du cimetière et des places communales. Je pense à nos enfants et petits enfants; je ne fais pas une « fixette » sur ce sujet, je crois que nous nous empoisonnons à petit feu. J'ai remarqué, il y a 2 ans que les agriculteurs avaient diminué l'utilisation de ces produits; ça se voit bien au niveau des vignes en particulier. Cette année et même l'an dernier, j'ai vu (pas forcément sur le territoire de la commune) des parcelles jaunes, brûlées par les produits. J'ai été très choquée par certaines parcelles au niveau de Fougears..... Le civisme est à la portée de tous et ça ne coûte rien!!!!



➤ **Journée citoyenne** : Le cantonnier est en arrêt maladie depuis plus de 2 mois. Nous rencontrons donc des difficultés pour l'entretien courant des espaces verts et des chemins. Nous avons pensé à une journée citoyenne où les moyens humains et matériels sont les bienvenus.

Il s'agira de boucher les trous sur les chemins ruraux les plus détériorés et désherber manuellement les endroits nécessitant un nettoyage.

Si vous êtes partants et volontaires, veuillez vous présenter en mairie.

Une date ou plusieurs dates seront déterminées par la suite.

➤ **Cérémonie du 8 mai** : la cérémonie aura lieu au monument aux morts à 12h00 suivie du verre de l'amitié.

RAPPELS...



L'eau : Voilà plusieurs fois que des travaux sont effectués sur le réseau d'eau ; J'ai constaté une coloration anormale ainsi qu'une forte odeur de chlore assez souvent.

Dans votre journal du début d'année, nous avons mis un questionnaire concernant l'eau de la concession. Nous avons eu à ce jour une vingtaine de réponses et nous apprécierions en avoir plus pour faire remonter les problèmes au distributeur. Cette enquête ne vous prendra que quelques minutes. Vous pouvez déposer le document en mairie. Nous vous en remercions.



Eclairage public, nids de frelons asiatiques, d'abeilles, de guêpes etc....

N'hésitez pas à contacter la mairie, moi-même ou les membres du Conseil lorsque vous constatez un dysfonctionnement au niveau de l'éclairage public et si vous observez un nid indésirable. Nous avons en mairie des coordonnées de personnes pour résoudre ces problèmes.

Assainissement individuel : Le service assainissement de la Communauté de communes du Rouillacais a effectué les contrôles de bon fonctionnement fin 2013 sur la majorité des habitations de la commune. Certains d'entre eux présentent un dysfonctionnement et les propriétaires de ces habitations ont 4 ans pour mettre aux normes leurs installations. Les documents nécessaires au montage du dossier sont disponibles en mairie.

Locataires, propriétaires : Une nouvelle fois, je vous demande, pour les locataires ou les nouveaux propriétaires, de venir vous présenter en mairie dès votre arrivée. Pour les propriétaires bailleurs, de nous indiquer les dates d'entrée et de sortie de vos locataires. Une petite formalité qui nous aidera beaucoup pour gérer les mouvements de population et savoir qui habite où!



Vigilance citoyenne : La gendarmerie viendra en mairie le 30 avril prochain pour présenter le dispositif au Conseil municipal, lequel décidera ou non d'y adhérer. Dans l'affirmative, une réunion publique sera programmée pour la population.

Petite info de dernière minute.....

Le festival des Sarabandes est annoncé officiellement. La conférence de presse du samedi 18 avril à laquelle j'ai assisté laisse augurer des spectacles et des expositions très attractifs, dans un cadre de verdure exceptionnel avec l'eau en toile de fond. Bignac, l'espace de trois jours, fin juin, sera à l'honneur. A voir !

Autre animation, le dimanche 19 avril, alors que de nombreux élus communautaires ont participé à la randonnée du patrimoine à l'initiative de la Communauté de Communes, je suis restée « intra-muros » pour la « journée au jardin », organisée par l'association des parents d'élèves. C'est une manifestation que j'apprécie tout particulièrement par les rencontres qui s'y passent et par l'ambiance familiale et « bon enfant » qui y règne. Très bonne journée, malgré un temps un peu frais et gris. Quel dommage que ces deux manifestations aient eu lieu le même jour....

HOMMAGE à André, notre collègue au Conseil municipal depuis 2008, disparu le 5 mars dernier, des suites d'un accident. Toujours présent quand on avait besoin de lui; toujours le sourire même si une grande souffrance l'habitait depuis le départ de Malou; Les membres du Conseil ont été tous très touchés par sa disparition et je voudrais à titre personnel vous dire combien j'appréciais André. Des liens d'amitié se sont tissés pendant ces années durant lesquelles nous avons oeuvré ensemble pour Mareuil; Son village où il résidait depuis 50 ans. André n'hésitait pas à donner de sa personne quand on était dans l'embarras; ses conseils, ses idées étaient toujours les bienvenus. Ses « coups de main » aussi.

Il a laissé un grand vide et la première réunion du Conseil a été particulièrement pesante et difficile.

Quand il est parti, je lui ai lu un message devant sa famille et ses amis présents au crématorium d'Angoulême. Je lui ai dit au revoir et lui ai demandé de veiller sur nous. Je ne suis pas allée l'accompagner à sa dernière demeure et je m'en suis expliquée auprès de ses enfants. Je n'ai pas fait exception pour André et certains me l'ont reproché. Je ne m'en excuse pas, je suis comme ça.

André était mon ami et il me manque énormément.

Une pensée également pour les familles de Monsieur Guy Brisson et de Madame Raymonde Buis.....



André et Jean-Robert lors de l'inventaire du patrimoine de la commune

Vous trouverez dans les pages suivantes des informations utiles.

LE P'TIT MAREUILLAIS

AVRIL 2015

SPECIAL BUDGET COMMUNAL

Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue dans votre petit journal spécial budget. Le mois d'avril est déjà bien entamé et il est temps de porter à votre connaissance le budget de votre commune pour l'année 2015 et vous informer au plus près de l'utilisation des fonds publics.

Vous noterez une nouvelle fois que nous n'avons pas touché aux taux d'imposition des 3 taxes et que les dépenses affectées au fonctionnement et à l'investissement sont toujours calculées de façon à ce que nous gardions une réserve pour l'année suivante.

Néanmoins, un certain nombre d'interventions sur la voirie, sur les bâtiments et au cimetière ont déjà été effectuées et d'autres sont prévues encore cette année. Nous avons une voirie qui souffre et qui se détériore vite. Nous avons essayé de cibler les priorités et malheureusement, nous ne pouvons pas tout faire.

Le report en fonctionnement de l'année 2014 s'élève à 121 084,17 euros.

Bonne lecture à vous



BUDGET PRIMITIF 2015

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	172 362.82
	Entretien des bâtiments	8 000.00
	Entretien des voies et réseaux	6 000.00
	Eau, électricité, carburant, téléphone, timbres, site Internet, indemnité trésorier,	12 145.00
	Taxes et impôts	855.00
	Assurance, maintenance, entretien	12 520.00
	Fournitures administratives & diverses	9 300.00
	Fêtes et cérémonies	3 500.00
	Autres (réserve pour investissement 2013 et report 2014)	120 042.82
012	CHARGES DE PERSONNEL	62 700.00
	Personnel de remplacement	500.00
	Personnel titulaire*	25 500.00
	Personnel non titulaire	18 850.00
	Charges sociales	17 850.00
022	DEPENSES IMPREVUES	0.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION DE COURANTE	97 905.13
	Indemnités des élus et charges	14 540.00
	Participation au SIVOS et participations diverses	77 361.80
	Subventions associatives et autres (participation destruction nids frelons asiatiques, centre de loisirs ALPR, reversement au SIVOS du fonds pour les rythmes scolaires)	6 003.33
66	INTERETS DES EMPRUNTS	4 286.84
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	52 945.71

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	390 200.50
---	-------------------

RECETTES

13	ATTENUATION DE CHARGES	3 750.00
70	PRODUITS ET SERVICES	430.00
73	IMPOTS ET TAXES	155 652.00
	Taxe d'habitation, foncier, bâti, non bâti	139 460.00
	Taxe sur les pylônes	8 792.00
	Fonds de péréquation des ressources intercommunales	4 000.00
	Dotation de solidarité communautaire	3 400.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	109 084.33
	Dotation forfaitaire	55 500.00
	Dotations diverses	12 450.00
	Autres organismes	14 624.00
	Etats compensatoires	15 077.00
	Droits de mutation	9 000.00
	Fonds rythmes scolaires	2 433.33
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	200.00
002	EXEDENT ANTERIEUR REPORTE	121 084.17

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	390 200.50
---	-------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	44 115.15
16	REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	15 378.07
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 800.00
	Concessions droits similaires (logiciel archivage)	1 800.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 104.00
	Columbarium	4 104.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	38 621.00
	Rue du Levant, rue des 3 chênes, rue de Bel Air	12 075.00
	FDAC 2015 VC n°7 et place église	21 850.00
	Travaux électriques à l'école et isolation phonique du Bureau du Maire	4 696.00
	Restes à réaliser (étude acoustique salle des fêtes, achat parcelle AB 101, kit satellite école, aménagement réduction de vitesse RD 75, aménagement toilettes école, isolation plafond mairie, radiateurs mairie, FDAC 2014 pour chemin des Roches)	45 007.14
020	DEPENSES IMPREVUES D'INVESTISSEMENT	2 000.00
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2014)	46 369.73

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	197 395.09
--	-------------------

RECETTES

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	52 945.71
10	DOTATION FONDS DIVERS	96 137.35
	FCTVA	7 015.06
	Excédent de fonctionnement	89 122.29
13	SUBVENTIONS	1 942.30
	Régions (isolation plafond + radiateurs mairie)	1 500.00
	Départements (isolation plafond + radiateurs mairie)	442.30
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2014)	46 369.73

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS	197 395.09
---	-------------------

* augmentation du montant « personnel titulaire » car prise en compte du remplacement de Christian BUIS, actuellement en arrêt maladie. En retour, nous bénéficierons d'un remboursement pour le versement de son salaire pendant sa période de maladie.



INFORMATIONS DIVERSES...



➤ **La voirie** : Le budget alloué à la voirie est, cette année encore, important. Trois chantiers sont déjà programmés; Une partie de la voie communale n°7 entre Beaulieu et Plaizac, et aménagement Place Notre Dame pour l'évacuation des eaux pluviales dans le cadre du FDAC. Création de fossés, remise en état de la bande de roulement et abords et élagage important le long de la voie pour remettre à 7 mètres l'emprise totale.

Travaux rue du Levant avec création de trottoirs, pose de caniveaux et comblement des espaces entre les murs et la voirie.

Travaux de remise en état de la bande de roulement et abords partie basse de la rue du Logis au Plessis.

L'entreprise SCOTPA fera les travaux sur la VC7 et Place Notre Dame, l'entreprise Bernard LEHELLE effectuera les travaux sur la rue du Logis et l'entreprise LALANDE se chargera de la rue du Levant.

Vous avez certainement constaté que les rues des Trois Chênes, rue de Bel Air, des Noyers et de Beauregard ont déjà fait l'objet de réfections. Vous avez le détail des sommes engagées pour ces travaux.

➤ **Les bâtiments** : Au niveau de la mairie, des travaux d'isolation du plafond (rez-de-chaussée) et le remplacement des radiateurs ont été effectués en début d'année et permettront d'économiser sur l'électricité. Le Bureau du Maire a été isolé phonétiquement afin que je puisse accueillir les personnes sans perturber le travail de la secrétaire et également pour une question de discrétion.



A l'école, la 2ème partie (hall et salle informatique) sera rénovée par l'entreprise ROGER. Le remplacement des fenêtres de la BCD est prévu cette année ainsi que la mise en sécurité du parking et de l'allée centrale par un éclairage adapté dans le cadre du plan vigipirate.

➤ **Le cimetière** : L'évolution de la population nous a amené à réfléchir sur un projet de columbarium, projet qui est abouti puisque ce dernier a été implanté en ce début d'année 2015 au fond à droite. Il reste à aménager les abords par des plantations. Un jardin du souvenir est également présent dans ce projet.

Cette année, les reprises de concessions effectuées par la commune vont être finalisées; les exhumations seront faites et les inhumations dans l'ossuaire communal se feront à suivre. Les concessions ainsi libérées seront remises à la vente. Nous allons également revoir les tarifs, la durée des concessions et fixer le tarif pour les cases du columbarium. Un gros travail de recensement des titres de propriété débutera cette année et nous ferons appel à vous si besoin.



➤ **Le personnel** : Pas de changement au niveau des titulaires et de l'agent postal. Le renouvellement du contrat de Mr MORELLET a été demandé pour une durée d'un an ; Nous attendons une réponse.

Notre agent, Mr BUIS, est en arrêt de travail depuis le 02 février jusqu'au 30 avril inclus, suite à une intervention chirurgicale.

Le SIVOS a recruté un chauffeur de bus pour le transport scolaire et nous avons pris cette personne pour l'entretien des espaces verts et pallier au plus urgent. Il s'agit de Mr Gheorghe Pereanu.

A partir du 1^{er} octobre 2015, les heures d'ouverture de la mairie vont changer. En effet, la secrétaire de mairie va effectuer un complément d'heures dans l'autre commune où elle partage son temps de travail. Nous devons donc réaménager nos horaires d'ouverture.

Merci de bien vouloir déjà les noter :

Mardi : de 9h00 à 12h15 – de 13h00 à 17h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00

Vendredi : de 9h00 à 12h15

➤ **Le désherbage** : Je reprends les termes du petit journal du printemps dernier pour vous alerter encore une fois sur l'utilisation des pesticides et notamment du désherbant. Je constate que certains d'entre vous désherbent les caniveaux le long de leur propriété... Non seulement c'est interdit mais en plus, les caniveaux sont à la charge de la commune. Ce qui est à votre charge, ce sont les trottoirs ou les bandes enherbées entre votre limite de propriété et la voirie. Il nous faut absolument avancer et supporter les herbes ou bien les arracher ou les tondre. Si chacun y met un peu du sien comme je le vois dans certains villages, il ne nous faudra pas longtemps pour avoir une commune encore plus agréable.

En ce qui concerne les collectivités, la date du 1er janvier 2016 a été avancée pour la suppression totale de ces produits. Nous serons bien obligés de respecter cette décision; Ce ne sera pas facile au niveau du cimetière et des places communales. Je pense à nos enfants et petits enfants; je ne fais pas une « fixette » sur ce sujet, je crois que nous nous empoisonnons à petit feu. J'ai remarqué, il y a 2 ans que les agriculteurs avaient diminué l'utilisation de ces produits; ça se voit bien au niveau des vignes en particulier. Cette année et même l'an dernier, j'ai vu (pas forcément sur le territoire de la commune) des parcelles jaunes, brûlées par les produits. J'ai été très choquée par certaines parcelles au niveau de Fougears..... Le civisme est à la portée de tous et ça ne coûte rien!!!!



➤ **Journée citoyenne** : Le cantonnier est en arrêt maladie depuis plus de 2 mois. Nous rencontrons donc des difficultés pour l'entretien courant des espaces verts et des chemins. Nous avons pensé à une journée citoyenne où les moyens humains et matériels sont les bienvenus.

Il s'agira de boucher les trous sur les chemins ruraux les plus détériorés et désherber manuellement les endroits nécessitant un nettoyage.

Si vous êtes partants et volontaires, veuillez vous présenter en mairie.

Une date ou plusieurs dates seront déterminées par la suite.

➤ **Cérémonie du 8 mai** : la cérémonie aura lieu au monument aux morts à 12h00 suivie du verre de l'amitié.

RAPPELS...



L'eau : Voilà plusieurs fois que des travaux sont effectués sur le réseau d'eau ; J'ai constaté une coloration anormale ainsi qu'une forte odeur de chlore assez souvent.

Dans votre journal du début d'année, nous avons mis un questionnaire concernant l'eau de la concession. Nous avons eu à ce jour une vingtaine de réponses et nous apprécierions en avoir plus pour faire remonter les problèmes au distributeur. Cette enquête ne vous prendra que quelques minutes. Vous pouvez déposer le document en mairie. Nous vous en remercions.



Eclairage public, nids de frelons asiatiques, d'abeilles, de guêpes etc etc.....

N'hésitez pas à contacter la mairie, moi-même ou les membres du Conseil lorsque vous constatez un dysfonctionnement au niveau de l'éclairage public et si vous observez un nid indésirable. Nous avons en mairie des coordonnées de personnes pour résoudre ces problèmes.

Assainissement individuel : Le service assainissement de la Communauté de communes du Rouillacais a effectué les contrôles de bon fonctionnement fin 2013 sur la majorité des habitations de la commune. Certains d'entre eux présentent un dysfonctionnement et les propriétaires de ces habitations ont 4 ans pour mettre aux normes leurs installations. Les documents nécessaires au montage du dossier sont disponibles en mairie.

Locataires, propriétaires : Une nouvelle fois, je vous demande, pour les locataires ou les nouveaux propriétaires, de venir vous présenter en mairie dès votre arrivée. Pour les propriétaires bailleurs, de nous indiquer les dates d'entrée et de sortie de vos locataires. Une petite formalité qui nous aidera beaucoup pour gérer les mouvements de population et savoir qui habite où!



Vigilance citoyenne : La gendarmerie viendra en mairie le 30 avril prochain pour présenter le dispositif au Conseil municipal, lequel décidera ou non d'y adhérer. Dans l'affirmative, une réunion publique sera programmée pour la population.

Petite info de dernière minute.....

Le festival des Sarabandes est annoncé officiellement. La conférence de presse du samedi 18 avril à laquelle j'ai assisté laisse augurer des spectacles et des expositions très attractifs, dans un cadre de verdure exceptionnel avec l'eau en toile de fond. Bignac, l'espace de trois jours, fin juin, sera à l'honneur. A voir !

Autre animation, le dimanche 19 avril, alors que de nombreux élus communautaires ont participé à la randonnée du patrimoine à l'initiative de la Communauté de Communes, je suis restée « intra-muros » pour la « journée au jardin », organisée par l'association des parents d'élèves. C'est une manifestation que j'apprécie tout particulièrement par les rencontres qui s'y passent et par l'ambiance familiale et « bon enfant » qui y règne. Très bonne journée, malgré un temps un peu frais et gris. Quel dommage que ces deux manifestations aient eu lieu le même jour....

HOMMAGE à André, notre collègue au Conseil municipal depuis 2008, disparu le 5 mars dernier, des suites d'un accident. Toujours présent quand on avait besoin de lui; toujours le sourire même si une grande souffrance l'habitait depuis le départ de Malou; Les membres du Conseil ont été tous très touchés par sa disparition et je voudrais à titre personnel vous dire combien j'appréciais André. Des liens d'amitié se sont tissés pendant ces années durant lesquelles nous avons oeuvré ensemble pour Mareuil; Son village où il résidait depuis 50 ans. André n'hésitait pas à donner de sa personne quand on était dans l'embarras; ses conseils, ses idées étaient toujours les bienvenus. Ses « coups de main » aussi.

Il a laissé un grand vide et la première réunion du Conseil a été particulièrement pesante et difficile.

Quand il est parti, je lui ai lu un message devant sa famille et ses amis présents au crématorium d'Angoulême. Je lui ai dit au revoir et lui ai demandé de veiller sur nous. Je ne suis pas allée l'accompagner à sa dernière demeure et je m'en suis expliquée auprès de ses enfants. Je n'ai pas fait exception pour André et certains me l'ont reproché. Je ne m'en excuse pas, je suis comme ça.

André était mon ami et il me manque énormément.

Une pensée également pour les familles de Monsieur Guy Brisson et de Madame Raymonde Buis.....



André et Jean-Robert lors de l'inventaire du patrimoine de la commune

Vous trouverez dans les pages suivantes des informations utiles.

LE P'TIT MAREUILLAIS

AVRIL 2015

SPECIAL BUDGET COMMUNAL

Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue dans votre petit journal spécial budget. Le mois d'avril est déjà bien entamé et il est temps de porter à votre connaissance le budget de votre commune pour l'année 2015 et vous informer au plus près de l'utilisation des fonds publics.

Vous noterez une nouvelle fois que nous n'avons pas touché aux taux d'imposition des 3 taxes et que les dépenses affectées au fonctionnement et à l'investissement sont toujours calculées de façon à ce que nous gardions une réserve pour l'année suivante.

Néanmoins, un certain nombre d'interventions sur la voirie, sur les bâtiments et au cimetière ont déjà été effectuées et d'autres sont prévues encore cette année. Nous avons une voirie qui souffre et qui se détériore vite. Nous avons essayé de cibler les priorités et malheureusement, nous ne pouvons pas tout faire.

Le report en fonctionnement de l'année 2014 s'élève à 121 084,17 euros.

Bonne lecture à vous



BUDGET PRIMITIF 2015

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	172 362.82
	Entretien des bâtiments	8 000.00
	Entretien des voies et réseaux	6 000.00
	Eau, électricité, carburant, téléphone, timbres, site Internet, indemnité trésorier,	12 145.00
	Taxes et impôts	855.00
	Assurance, maintenance, entretien	12 520.00
	Fournitures administratives & diverses	9 300.00
	Fêtes et cérémonies	3 500.00
	Autres (réserve pour investissement 2013 et report 2014)	120 042.82
012	CHARGES DE PERSONNEL	62 700.00
	Personnel de remplacement	500.00
	Personnel titulaire*	25 500.00
	Personnel non titulaire	18 850.00
	Charges sociales	17 850.00
022	DEPENSES IMPREVUES	0.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION DE COURANTE	97 905.13
	Indemnités des élus et charges	14 540.00
	Participation au SIVOS et participations diverses	77 361.80
	Subventions associatives et autres (participation destruction nids frelons asiatiques, centre de loisirs ALPR, reversement au SIVOS du fonds pour les rythmes scolaires)	6 003.33
66	INTERETS DES EMPRUNTS	4 286.84
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	52 945.71

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	390 200.50
---	-------------------

RECETTES

13	ATTENUATION DE CHARGES	3 750.00
70	PRODUITS ET SERVICES	430.00
73	IMPOTS ET TAXES	155 652.00
	Taxe d'habitation, foncier, bâti, non bâti	139 460.00
	Taxe sur les pylônes	8 792.00
	Fonds de péréquation des ressources intercommunales	4 000.00
	Dotation de solidarité communautaire	3 400.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	109 084.33
	Dotation forfaitaire	55 500.00
	Dotations diverses	12 450.00
	Autres organismes	14 624.00
	Etats compensatoires	15 077.00
	Droits de mutation	9 000.00
	Fonds rythmes scolaires	2 433.33
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	200.00
002	EXEDENT ANTERIEUR REPORTE	121 084.17

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	390 200.50
---	-------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	44 115.15
16	REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	15 378.07
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 800.00
	Concessions droits similaires (logiciel archivage)	1 800.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 104.00
	Columbarium	4 104.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	38 621.00
	Rue du Levant, rue des 3 chênes, rue de Bel Air	12 075.00
	FDAC 2015 VC n°7 et place église	21 850.00
	Travaux électriques à l'école et isolation phonique du Bureau du Maire	4 696.00
	Restes à réaliser (étude acoustique salle des fêtes, achat parcelle AB 101, kit satellite école, aménagement réduction de vitesse RD 75, aménagement toilettes école, isolation plafond mairie, radiateurs mairie, FDAC 2014 pour chemin des Roches)	45 007.14
020	DEPENSES IMPREVUES D'INVESTISSEMENT	2 000.00
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2014)	46 369.73

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	197 395.09
--	-------------------

RECETTES

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	52 945.71
10	DOTATION FONDS DIVERS	96 137.35
	FCTVA	7 015.06
	Excédent de fonctionnement	89 122.29
13	SUBVENTIONS	1 942.30
	Régions (isolation plafond + radiateurs mairie)	1 500.00
	Départements (isolation plafond + radiateurs mairie)	442.30
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2014)	46 369.73

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS	197 395.09
---	-------------------

* augmentation du montant « personnel titulaire » car prise en compte du remplacement de Christian BUIS, actuellement en arrêt maladie. En retour, nous bénéficierons d'un remboursement pour le versement de son salaire pendant sa période de maladie.



INFORMATIONS DIVERSES...



➤ **La voirie** : Le budget alloué à la voirie est, cette année encore, important. Trois chantiers sont déjà programmés; Une partie de la voie communale n°7 entre Beaulieu et Plaizac, et aménagement Place Notre Dame pour l'évacuation des eaux pluviales dans le cadre du FDAC. Création de fossés, remise en état de la bande de roulement et abords et élagage important le long de la voie pour remettre à 7 mètres l'emprise totale.

Travaux rue du Levant avec création de trottoirs, pose de caniveaux et comblement des espaces entre les murs et la voirie.

Travaux de remise en état de la bande de roulement et abords partie basse de la rue du Logis au Plessis.

L'entreprise SCOTPA fera les travaux sur la VC7 et Place Notre Dame, l'entreprise Bernard LEHELLE effectuera les travaux sur la rue du Logis et l'entreprise LALANDE se chargera de la rue du Levant.

Vous avez certainement constaté que les rues des Trois Chênes, rue de Bel Air, des Noyers et de Beauregard ont déjà fait l'objet de réfections. Vous avez le détail des sommes engagées pour ces travaux.

➤ **Les bâtiments** : Au niveau de la mairie, des travaux d'isolation du plafond (rez-de-chaussée) et le remplacement des radiateurs ont été effectués en début d'année et permettront d'économiser sur l'électricité. Le Bureau du Maire a été isolé phonétiquement afin que je puisse accueillir les personnes sans perturber le travail de la secrétaire et également pour une question de discrétion.



A l'école, la 2ème partie (hall et salle informatique) sera rénovée par l'entreprise ROGER. Le remplacement des fenêtres de la BCD est prévu cette année ainsi que la mise en sécurité du parking et de l'allée centrale par un éclairage adapté dans le cadre du plan vigipirate.

➤ **Le cimetière** : L'évolution de la population nous a amené à réfléchir sur un projet de columbarium, projet qui est abouti puisque ce dernier a été implanté en ce début d'année 2015 au fond à droite. Il reste à aménager les abords par des plantations. Un jardin du souvenir est également présent dans ce projet.

Cette année, les reprises de concessions effectuées par la commune vont être finalisées; les exhumations seront faites et les inhumations dans l'ossuaire communal se feront à suivre. Les concessions ainsi libérées seront remises à la vente. Nous allons également revoir les tarifs, la durée des concessions et fixer le tarif pour les cases du columbarium. Un gros travail de recensement des titres de propriété débutera cette année et nous ferons appel à vous si besoin.



➤ **Le personnel** : Pas de changement au niveau des titulaires et de l'agent postal. Le renouvellement du contrat de Mr MORELLET a été demandé pour une durée d'un an ; Nous attendons une réponse.

Notre agent, Mr BUIS, est en arrêt de travail depuis le 02 février jusqu'au 30 avril inclus, suite à une intervention chirurgicale.

Le SIVOS a recruté un chauffeur de bus pour le transport scolaire et nous avons pris cette personne pour l'entretien des espaces verts et pallier au plus urgent. Il s'agit de Mr Gheorghe Pereanu.

A partir du 1^{er} octobre 2015, les heures d'ouverture de la mairie vont changer. En effet, la secrétaire de mairie va effectuer un complément d'heures dans l'autre commune où elle partage son temps de travail. Nous devons donc réaménager nos horaires d'ouverture.

Merci de bien vouloir déjà les noter :

Mardi : de 9h00 à 12h15 – de 13h00 à 17h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00

Vendredi : de 9h00 à 12h15

➤ **Le désherbage** : Je reprends les termes du petit journal du printemps dernier pour vous alerter encore une fois sur l'utilisation des pesticides et notamment du désherbant. Je constate que certains d'entre vous désherbent les caniveaux le long de leur propriété... Non seulement c'est interdit mais en plus, les caniveaux sont à la charge de la commune. Ce qui est à votre charge, ce sont les trottoirs ou les bandes enherbées entre votre limite de propriété et la voirie. Il nous faut absolument avancer et supporter les herbes ou bien les arracher ou les tondre. Si chacun y met un peu du sien comme je le vois dans certains villages, il ne nous faudra pas longtemps pour avoir une commune encore plus agréable.

En ce qui concerne les collectivités, la date du 1er janvier 2016 a été avancée pour la suppression totale de ces produits. Nous serons bien obligés de respecter cette décision; Ce ne sera pas facile au niveau du cimetière et des places communales. Je pense à nos enfants et petits enfants; je ne fais pas une « fixette » sur ce sujet, je crois que nous nous empoisonnons à petit feu. J'ai remarqué, il y a 2 ans que les agriculteurs avaient diminué l'utilisation de ces produits; ça se voit bien au niveau des vignes en particulier. Cette année et même l'an dernier, j'ai vu (pas forcément sur le territoire de la commune) des parcelles jaunes, brûlées par les produits. J'ai été très choquée par certaines parcelles au niveau de Fougears..... Le civisme est à la portée de tous et ça ne coûte rien!!!!



➤ **Journée citoyenne** : Le cantonnier est en arrêt maladie depuis plus de 2 mois. Nous rencontrons donc des difficultés pour l'entretien courant des espaces verts et des chemins. Nous avons pensé à une journée citoyenne où les moyens humains et matériels sont les bienvenus.

Il s'agira de boucher les trous sur les chemins ruraux les plus détériorés et désherber manuellement les endroits nécessitant un nettoyage.

Si vous êtes partants et volontaires, veuillez vous présenter en mairie.

Une date ou plusieurs dates seront déterminées par la suite.

➤ **Cérémonie du 8 mai** : la cérémonie aura lieu au monument aux morts à 12h00 suivie du verre de l'amitié.

RAPPELS...



L'eau : Voilà plusieurs fois que des travaux sont effectués sur le réseau d'eau ; J'ai constaté une coloration anormale ainsi qu'une forte odeur de chlore assez souvent.

Dans votre journal du début d'année, nous avons mis un questionnaire concernant l'eau de la concession. Nous avons eu à ce jour une vingtaine de réponses et nous apprécierions en avoir plus pour faire remonter les problèmes au distributeur. Cette enquête ne vous prendra que quelques minutes. Vous pouvez déposer le document en mairie. Nous vous en remercions.



Eclairage public, nids de frelons asiatiques, d'abeilles, de guêpes etc etc....

N'hésitez pas à contacter la mairie, moi-même ou les membres du Conseil lorsque vous constatez un dysfonctionnement au niveau de l'éclairage public et si vous observez un nid indésirable. Nous avons en mairie des coordonnées de personnes pour résoudre ces problèmes.

Assainissement individuel : Le service assainissement de la Communauté de communes du Rouillacais a effectué les contrôles de bon fonctionnement fin 2013 sur la majorité des habitations de la commune. Certains d'entre eux présentent un dysfonctionnement et les propriétaires de ces habitations ont 4 ans pour mettre aux normes leurs installations. Les documents nécessaires au montage du dossier sont disponibles en mairie.

Locataires, propriétaires : Une nouvelle fois, je vous demande, pour les locataires ou les nouveaux propriétaires, de venir vous présenter en mairie dès votre arrivée. Pour les propriétaires bailleurs, de nous indiquer les dates d'entrée et de sortie de vos locataires. Une petite formalité qui nous aidera beaucoup pour gérer les mouvements de population et savoir qui habite où!



Vigilance citoyenne : La gendarmerie viendra en mairie le 30 avril prochain pour présenter le dispositif au Conseil municipal, lequel décidera ou non d'y adhérer. Dans l'affirmative, une réunion publique sera programmée pour la population.

Petite info de dernière minute.....

Le festival des Sarabandes est annoncé officiellement. La conférence de presse du samedi 18 avril à laquelle j'ai assisté laisse augurer des spectacles et des expositions très attractifs, dans un cadre de verdure exceptionnel avec l'eau en toile de fond. Bignac, l'espace de trois jours, fin juin, sera à l'honneur. A voir !

Autre animation, le dimanche 19 avril, alors que de nombreux élus communautaires ont participé à la randonnée du patrimoine à l'initiative de la Communauté de Communes, je suis restée « intra-muros » pour la « journée au jardin », organisée par l'association des parents d'élèves. C'est une manifestation que j'apprécie tout particulièrement par les rencontres qui s'y passent et par l'ambiance familiale et « bon enfant » qui y règne. Très bonne journée, malgré un temps un peu frais et gris. Quel dommage que ces deux manifestations aient eu lieu le même jour....

HOMMAGE à André, notre collègue au Conseil municipal depuis 2008, disparu le 5 mars dernier, des suites d'un accident. Toujours présent quand on avait besoin de lui; toujours le sourire même si une grande souffrance l'habitait depuis le départ de Malou; Les membres du Conseil ont été tous très touchés par sa disparition et je voudrais à titre personnel vous dire combien j'appréciais André. Des liens d'amitié se sont tissés pendant ces années durant lesquelles nous avons oeuvré ensemble pour Mareuil; Son village où il résidait depuis 50 ans. André n'hésitait pas à donner de sa personne quand on était dans l'embarras; ses conseils, ses idées étaient toujours les bienvenus. Ses « coups de main » aussi.

Il a laissé un grand vide et la première réunion du Conseil a été particulièrement pesante et difficile.

Quand il est parti, je lui ai lu un message devant sa famille et ses amis présents au crématorium d'Angoulême. Je lui ai dit au revoir et lui ai demandé de veiller sur nous. Je ne suis pas allée l'accompagner à sa dernière demeure et je m'en suis expliquée auprès de ses enfants. Je n'ai pas fait exception pour André et certains me l'ont reproché. Je ne m'en excuse pas, je suis comme ça.

André était mon ami et il me manque énormément.

Une pensée également pour les familles de Monsieur Guy Brisson et de Madame Raymonde Buis.....



André et Jean-Robert lors de l'inventaire du patrimoine de la commune

Vous trouverez dans les pages suivantes des informations utiles.

LE P'TIT MAREUILLAIS

AVRIL 2015

SPECIAL BUDGET COMMUNAL

Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue dans votre petit journal spécial budget. Le mois d'avril est déjà bien entamé et il est temps de porter à votre connaissance le budget de votre commune pour l'année 2015 et vous informer au plus près de l'utilisation des fonds publics.

Vous noterez une nouvelle fois que nous n'avons pas touché aux taux d'imposition des 3 taxes et que les dépenses affectées au fonctionnement et à l'investissement sont toujours calculées de façon à ce que nous gardions une réserve pour l'année suivante.

Néanmoins, un certain nombre d'interventions sur la voirie, sur les bâtiments et au cimetière ont déjà été effectuées et d'autres sont prévues encore cette année. Nous avons une voirie qui souffre et qui se détériore vite. Nous avons essayé de cibler les priorités et malheureusement, nous ne pouvons pas tout faire.

Le report en fonctionnement de l'année 2014 s'élève à 121 084,17 euros.

Bonne lecture à vous



BUDGET PRIMITIF 2015

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	172 362.82
	Entretien des bâtiments	8 000.00
	Entretien des voies et réseaux	6 000.00
	Eau, électricité, carburant, téléphone, timbres, site Internet, indemnité trésorier,	12 145.00
	Taxes et impôts	855.00
	Assurance, maintenance, entretien	12 520.00
	Fournitures administratives & diverses	9 300.00
	Fêtes et cérémonies	3 500.00
	Autres (réserve pour investissement 2013 et report 2014)	120 042.82
012	CHARGES DE PERSONNEL	62 700.00
	Personnel de remplacement	500.00
	Personnel titulaire*	25 500.00
	Personnel non titulaire	18 850.00
	Charges sociales	17 850.00
022	DEPENSES IMPREVUES	0.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION DE COURANTE	97 905.13
	Indemnités des élus et charges	14 540.00
	Participation au SIVOS et participations diverses	77 361.80
	Subventions associatives et autres (participation destruction nids frelons asiatiques, centre de loisirs ALPR, reversement au SIVOS du fonds pour les rythmes scolaires)	6 003.33
66	INTERETS DES EMPRUNTS	4 286.84
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	52 945.71

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	390 200.50
---	-------------------

RECETTES

13	ATTENUATION DE CHARGES	3 750.00
70	PRODUITS ET SERVICES	430.00
73	IMPOTS ET TAXES	155 652.00
	Taxe d'habitation, foncier, bâti, non bâti	139 460.00
	Taxe sur les pylônes	8 792.00
	Fonds de péréquation des ressources intercommunales	4 000.00
	Dotation de solidarité communautaire	3 400.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	109 084.33
	Dotation forfaitaire	55 500.00
	Dotations diverses	12 450.00
	Autres organismes	14 624.00
	Etats compensatoires	15 077.00
	Droits de mutation	9 000.00
	Fonds rythmes scolaires	2 433.33
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	200.00
002	EXEDENT ANTERIEUR REPORTE	121 084.17

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	390 200.50
---	-------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	44 115.15
16	REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	15 378.07
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 800.00
	Concessions droits similaires (logiciel archivage)	1 800.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 104.00
	Columbarium	4 104.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	38 621.00
	Rue du Levant, rue des 3 chênes, rue de Bel Air	12 075.00
	FDAC 2015 VC n°7 et place église	21 850.00
	Travaux électriques à l'école et isolation phonique du Bureau du Maire	4 696.00
	Restes à réaliser (étude acoustique salle des fêtes, achat parcelle AB 101, kit satellite école, aménagement réduction de vitesse RD 75, aménagement toilettes école, isolation plafond mairie, radiateurs mairie, FDAC 2014 pour chemin des Roches)	45 007.14
020	DEPENSES IMPREVUES D'INVESTISSEMENT	2 000.00
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2014)	46 369.73

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	197 395.09
--	-------------------

RECETTES

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	52 945.71
10	DOTATION FONDS DIVERS	96 137.35
	FCTVA	7 015.06
	Excédent de fonctionnement	89 122.29
13	SUBVENTIONS	1 942.30
	Régions (isolation plafond + radiateurs mairie)	1 500.00
	Départements (isolation plafond + radiateurs mairie)	442.30
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2014)	46 369.73

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS	197 395.09
---	-------------------

* augmentation du montant « personnel titulaire » car prise en compte du remplacement de Christian BUIS, actuellement en arrêt maladie. En retour, nous bénéficierons d'un remboursement pour le versement de son salaire pendant sa période de maladie.



INFORMATIONS DIVERSES...



➤ **La voirie** : Le budget alloué à la voirie est, cette année encore, important. Trois chantiers sont déjà programmés; Une partie de la voie communale n°7 entre Beaulieu et Plaizac, et aménagement Place Notre Dame pour l'évacuation des eaux pluviales dans le cadre du FDAC. Création de fossés, remise en état de la bande de roulement et abords et élagage important le long de la voie pour remettre à 7 mètres l'emprise totale.

Travaux rue du Levant avec création de trottoirs, pose de caniveaux et comblement des espaces entre les murs et la voirie.

Travaux de remise en état de la bande de roulement et abords partie basse de la rue du Logis au Plessis.

L'entreprise SCOTPA fera les travaux sur la VC7 et Place Notre Dame, l'entreprise Bernard LEHELLE effectuera les travaux sur la rue du Logis et l'entreprise LALANDE se chargera de la rue du Levant.

Vous avez certainement constaté que les rues des Trois Chênes, rue de Bel Air, des Noyers et de Beauregard ont déjà fait l'objet de réfections. Vous avez le détail des sommes engagées pour ces travaux.

➤ **Les bâtiments** : Au niveau de la mairie, des travaux d'isolation du plafond (rez-de-chaussée) et le remplacement des radiateurs ont été effectués en début d'année et permettront d'économiser sur l'électricité. Le Bureau du Maire a été isolé phonétiquement afin que je puisse accueillir les personnes sans perturber le travail de la secrétaire et également pour une question de discrétion.



A l'école, la 2ème partie (hall et salle informatique) sera rénovée par l'entreprise ROGER. Le remplacement des fenêtres de la BCD est prévu cette année ainsi que la mise en sécurité du parking et de l'allée centrale par un éclairage adapté dans le cadre du plan vigipirate.

➤ **Le cimetière** : L'évolution de la population nous a amené à réfléchir sur un projet de columbarium, projet qui est abouti puisque ce dernier a été implanté en ce début d'année 2015 au fond à droite. Il reste à aménager les abords par des plantations. Un jardin du souvenir est également présent dans ce projet.

Cette année, les reprises de concessions effectuées par la commune vont être finalisées; les exhumations seront faites et les inhumations dans l'ossuaire communal se feront à suivre. Les concessions ainsi libérées seront remises à la vente. Nous allons également revoir les tarifs, la durée des concessions et fixer le tarif pour les cases du columbarium. Un gros travail de recensement des titres de propriété débutera cette année et nous ferons appel à vous si besoin.



➤ **Le personnel** : Pas de changement au niveau des titulaires et de l'agent postal. Le renouvellement du contrat de Mr MORELLET a été demandé pour une durée d'un an ; Nous attendons une réponse.

Notre agent, Mr BUIS, est en arrêt de travail depuis le 02 février jusqu'au 30 avril inclus, suite à une intervention chirurgicale.

Le SIVOS a recruté un chauffeur de bus pour le transport scolaire et nous avons pris cette personne pour l'entretien des espaces verts et pallier au plus urgent. Il s'agit de Mr Gheorghe Pereanu.

A partir du 1^{er} octobre 2015, les heures d'ouverture de la mairie vont changer. En effet, la secrétaire de mairie va effectuer un complément d'heures dans l'autre commune où elle partage son temps de travail. Nous devons donc réaménager nos horaires d'ouverture.

Merci de bien vouloir déjà les noter :

Mardi : de 9h00 à 12h15 – de 13h00 à 17h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00

Vendredi : de 9h00 à 12h15

➤ **Le désherbage** : Je reprends les termes du petit journal du printemps dernier pour vous alerter encore une fois sur l'utilisation des pesticides et notamment du désherbant. Je constate que certains d'entre vous désherbent les caniveaux le long de leur propriété... Non seulement c'est interdit mais en plus, les caniveaux sont à la charge de la commune. Ce qui est à votre charge, ce sont les trottoirs ou les bandes enherbées entre votre limite de propriété et la voirie. Il nous faut absolument avancer et supporter les herbes ou bien les arracher ou les tondre. Si chacun y met un peu du sien comme je le vois dans certains villages, il ne nous faudra pas longtemps pour avoir une commune encore plus agréable.

En ce qui concerne les collectivités, la date du 1er janvier 2016 a été avancée pour la suppression totale de ces produits. Nous serons bien obligés de respecter cette décision; Ce ne sera pas facile au niveau du cimetière et des places communales. Je pense à nos enfants et petits enfants; je ne fais pas une « fixette » sur ce sujet, je crois que nous nous empoisonnons à petit feu. J'ai remarqué, il y a 2 ans que les agriculteurs avaient diminué l'utilisation de ces produits; ça se voit bien au niveau des vignes en particulier. Cette année et même l'an dernier, j'ai vu (pas forcément sur le territoire de la commune) des parcelles jaunes, brûlées par les produits. J'ai été très choquée par certaines parcelles au niveau de Fougears..... Le civisme est à la portée de tous et ça ne coûte rien!!!!



➤ **Journée citoyenne** : Le cantonnier est en arrêt maladie depuis plus de 2 mois. Nous rencontrons donc des difficultés pour l'entretien courant des espaces verts et des chemins. Nous avons pensé à une journée citoyenne où les moyens humains et matériels sont les bienvenus.

Il s'agira de boucher les trous sur les chemins ruraux les plus détériorés et désherber manuellement les endroits nécessitant un nettoyage.

Si vous êtes partants et volontaires, veuillez vous présenter en mairie.

Une date ou plusieurs dates seront déterminées par la suite.

➤ **Cérémonie du 8 mai** : la cérémonie aura lieu au monument aux morts à 12h00 suivie du verre de l'amitié.

RAPPELS...



L'eau : Voilà plusieurs fois que des travaux sont effectués sur le réseau d'eau ; J'ai constaté une coloration anormale ainsi qu'une forte odeur de chlore assez souvent.

Dans votre journal du début d'année, nous avons mis un questionnaire concernant l'eau de la concession. Nous avons eu à ce jour une vingtaine de réponses et nous apprécierions en avoir plus pour faire remonter les problèmes au distributeur. Cette enquête ne vous prendra que quelques minutes. Vous pouvez déposer le document en mairie. Nous vous en remercions.



Eclairage public, nids de frelons asiatiques, d'abeilles, de guêpes etc etc.....

N'hésitez pas à contacter la mairie, moi-même ou les membres du Conseil lorsque vous constatez un dysfonctionnement au niveau de l'éclairage public et si vous observez un nid indésirable. Nous avons en mairie des coordonnées de personnes pour résoudre ces problèmes.

Assainissement individuel : Le service assainissement de la Communauté de communes du Rouillacais a effectué les contrôles de bon fonctionnement fin 2013 sur la majorité des habitations de la commune. Certains d'entre eux présentent un dysfonctionnement et les propriétaires de ces habitations ont 4 ans pour mettre aux normes leurs installations. Les documents nécessaires au montage du dossier sont disponibles en mairie.

Locataires, propriétaires : Une nouvelle fois, je vous demande, pour les locataires ou les nouveaux propriétaires, de venir vous présenter en mairie dès votre arrivée. Pour les propriétaires bailleurs, de nous indiquer les dates d'entrée et de sortie de vos locataires. Une petite formalité qui nous aidera beaucoup pour gérer les mouvements de population et savoir qui habite où!



Vigilance citoyenne : La gendarmerie viendra en mairie le 30 avril prochain pour présenter le dispositif au Conseil municipal, lequel décidera ou non d'y adhérer. Dans l'affirmative, une réunion publique sera programmée pour la population.

Petite info de dernière minute.....

Le festival des Sarabandes est annoncé officiellement. La conférence de presse du samedi 18 avril à laquelle j'ai assisté laisse augurer des spectacles et des expositions très attractifs, dans un cadre de verdure exceptionnel avec l'eau en toile de fond. Bignac, l'espace de trois jours, fin juin, sera à l'honneur. A voir !

Autre animation, le dimanche 19 avril, alors que de nombreux élus communautaires ont participé à la randonnée du patrimoine à l'initiative de la Communauté de Communes, je suis restée « intra-muros » pour la « journée au jardin », organisée par l'association des parents d'élèves. C'est une manifestation que j'apprécie tout particulièrement par les rencontres qui s'y passent et par l'ambiance familiale et « bon enfant » qui y règne. Très bonne journée, malgré un temps un peu frais et gris. Quel dommage que ces deux manifestations aient eu lieu le même jour....

HOMMAGE à André, notre collègue au Conseil municipal depuis 2008, disparu le 5 mars dernier, des suites d'un accident. Toujours présent quand on avait besoin de lui; toujours le sourire même si une grande souffrance l'habitait depuis le départ de Malou; Les membres du Conseil ont été tous très touchés par sa disparition et je voudrais à titre personnel vous dire combien j'appréciais André. Des liens d'amitié se sont tissés pendant ces années durant lesquelles nous avons oeuvré ensemble pour Mareuil; Son village où il résidait depuis 50 ans. André n'hésitait pas à donner de sa personne quand on était dans l'embarras; ses conseils, ses idées étaient toujours les bienvenus. Ses « coups de main » aussi.

Il a laissé un grand vide et la première réunion du Conseil a été particulièrement pesante et difficile.

Quand il est parti, je lui ai lu un message devant sa famille et ses amis présents au crématorium d'Angoulême. Je lui ai dit au revoir et lui ai demandé de veiller sur nous. Je ne suis pas allée l'accompagner à sa dernière demeure et je m'en suis expliquée auprès de ses enfants. Je n'ai pas fait exception pour André et certains me l'ont reproché. Je ne m'en excuse pas, je suis comme ça.

André était mon ami et il me manque énormément.

Une pensée également pour les familles de Monsieur Guy Brisson et de Madame Raymonde Buis.....



André et Jean-Robert lors de l'inventaire du patrimoine de la commune

Vous trouverez dans les pages suivantes des informations utiles.

LE P'TIT MAREUILLAIS

AVRIL 2015

SPECIAL BUDGET COMMUNAL

Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue dans votre petit journal spécial budget. Le mois d'avril est déjà bien entamé et il est temps de porter à votre connaissance le budget de votre commune pour l'année 2015 et vous informer au plus près de l'utilisation des fonds publics.

Vous noterez une nouvelle fois que nous n'avons pas touché aux taux d'imposition des 3 taxes et que les dépenses affectées au fonctionnement et à l'investissement sont toujours calculées de façon à ce que nous gardions une réserve pour l'année suivante.

Néanmoins, un certain nombre d'interventions sur la voirie, sur les bâtiments et au cimetière ont déjà été effectuées et d'autres sont prévues encore cette année. Nous avons une voirie qui souffre et qui se détériore vite. Nous avons essayé de cibler les priorités et malheureusement, nous ne pouvons pas tout faire.

Le report en fonctionnement de l'année 2014 s'élève à 121 084,17 euros.

Bonne lecture à vous



BUDGET PRIMITIF 2015

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	172 362.82
	Entretien des bâtiments	8 000.00
	Entretien des voies et réseaux	6 000.00
	Eau, électricité, carburant, téléphone, timbres, site Internet, indemnité trésorier,	12 145.00
	Taxes et impôts	855.00
	Assurance, maintenance, entretien	12 520.00
	Fournitures administratives & diverses	9 300.00
	Fêtes et cérémonies	3 500.00
	Autres (réserve pour investissement 2013 et report 2014)	120 042.82
012	CHARGES DE PERSONNEL	62 700.00
	Personnel de remplacement	500.00
	Personnel titulaire*	25 500.00
	Personnel non titulaire	18 850.00
	Charges sociales	17 850.00
022	DEPENSES IMPREVUES	0.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION DE COURANTE	97 905.13
	Indemnités des élus et charges	14 540.00
	Participation au SIVOS et participations diverses	77 361.80
	Subventions associatives et autres (participation destruction nids frelons asiatiques, centre de loisirs ALPR, reversement au SIVOS du fonds pour les rythmes scolaires)	6 003.33
66	INTERETS DES EMPRUNTS	4 286.84
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	52 945.71

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	390 200.50
---	-------------------

RECETTES

13	ATTENUATION DE CHARGES	3 750.00
70	PRODUITS ET SERVICES	430.00
73	IMPOTS ET TAXES	155 652.00
	Taxe d'habitation, foncier, bâti, non bâti	139 460.00
	Taxe sur les pylônes	8 792.00
	Fonds de péréquation des ressources intercommunales	4 000.00
	Dotation de solidarité communautaire	3 400.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	109 084.33
	Dotation forfaitaire	55 500.00
	Dotations diverses	12 450.00
	Autres organismes	14 624.00
	Etats compensatoires	15 077.00
	Droits de mutation	9 000.00
	Fonds rythmes scolaires	2 433.33
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	200.00
002	EXEDENT ANTERIEUR REPORTE	121 084.17

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	390 200.50
---	-------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	44 115.15
16	REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	15 378.07
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 800.00
	Concessions droits similaires (logiciel archivage)	1 800.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 104.00
	Columbarium	4 104.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	38 621.00
	Rue du Levant, rue des 3 chênes, rue de Bel Air	12 075.00
	FDAC 2015 VC n°7 et place église	21 850.00
	Travaux électriques à l'école et isolation phonique du Bureau du Maire	4 696.00
	Restes à réaliser (étude acoustique salle des fêtes, achat parcelle AB 101, kit satellite école, aménagement réduction de vitesse RD 75, aménagement toilettes école, isolation plafond mairie, radiateurs mairie, FDAC 2014 pour chemin des Roches)	45 007.14
020	DEPENSES IMPREVUES D'INVESTISSEMENT	2 000.00
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2014)	46 369.73

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	197 395.09
--	-------------------

RECETTES

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	52 945.71
10	DOTATION FONDS DIVERS	96 137.35
	FCTVA	7 015.06
	Excédent de fonctionnement	89 122.29
13	SUBVENTIONS	1 942.30
	Régions (isolation plafond + radiateurs mairie)	1 500.00
	Départements (isolation plafond + radiateurs mairie)	442.30
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2014)	46 369.73

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS	197 395.09
---	-------------------

* augmentation du montant « personnel titulaire » car prise en compte du remplacement de Christian BUIS, actuellement en arrêt maladie. En retour, nous bénéficierons d'un remboursement pour le versement de son salaire pendant sa période de maladie.



INFORMATIONS DIVERSES...



➤ **La voirie** : Le budget alloué à la voirie est, cette année encore, important. Trois chantiers sont déjà programmés; Une partie de la voie communale n°7 entre Beaulieu et Plaizac, et aménagement Place Notre Dame pour l'évacuation des eaux pluviales dans le cadre du FDAC. Création de fossés, remise en état de la bande de roulement et abords et élagage important le long de la voie pour remettre à 7 mètres l'emprise totale.

Travaux rue du Levant avec création de trottoirs, pose de caniveaux et comblement des espaces entre les murs et la voirie.

Travaux de remise en état de la bande de roulement et abords partie basse de la rue du Logis au Plessis.

L'entreprise SCOTPA fera les travaux sur la VC7 et Place Notre Dame, l'entreprise Bernard LEHELLE effectuera les travaux sur la rue du Logis et l'entreprise LALANDE se chargera de la rue du Levant.

Vous avez certainement constaté que les rues des Trois Chênes, rue de Bel Air, des Noyers et de Beauregard ont déjà fait l'objet de réfections. Vous avez le détail des sommes engagées pour ces travaux.

➤ **Les bâtiments** : Au niveau de la mairie, des travaux d'isolation du plafond (rez-de-chaussée) et le remplacement des radiateurs ont été effectués en début d'année et permettront d'économiser sur l'électricité. Le Bureau du Maire a été isolé phonétiquement afin que je puisse accueillir les personnes sans perturber le travail de la secrétaire et également pour une question de discrétion.



A l'école, la 2ème partie (hall et salle informatique) sera rénovée par l'entreprise ROGER. Le remplacement des fenêtres de la BCD est prévu cette année ainsi que la mise en sécurité du parking et de l'allée centrale par un éclairage adapté dans le cadre du plan vigipirate.

➤ **Le cimetière** : L'évolution de la population nous a amené à réfléchir sur un projet de columbarium, projet qui est abouti puisque ce dernier a été implanté en ce début d'année 2015 au fond à droite. Il reste à aménager les abords par des plantations. Un jardin du souvenir est également présent dans ce projet.

Cette année, les reprises de concessions effectuées par la commune vont être finalisées; les exhumations seront faites et les inhumations dans l'ossuaire communal se feront à suivre. Les concessions ainsi libérées seront remises à la vente. Nous allons également revoir les tarifs, la durée des concessions et fixer le tarif pour les cases du columbarium. Un gros travail de recensement des titres de propriété débutera cette année et nous ferons appel à vous si besoin.



➤ **Le personnel** : Pas de changement au niveau des titulaires et de l'agent postal. Le renouvellement du contrat de Mr MORELLET a été demandé pour une durée d'un an ; Nous attendons une réponse.

Notre agent, Mr BUIS, est en arrêt de travail depuis le 02 février jusqu'au 30 avril inclus, suite à une intervention chirurgicale.

Le SIVOS a recruté un chauffeur de bus pour le transport scolaire et nous avons pris cette personne pour l'entretien des espaces verts et pallier au plus urgent. Il s'agit de Mr Gheorghe Pereanu.

A partir du 1^{er} octobre 2015, les heures d'ouverture de la mairie vont changer. En effet, la secrétaire de mairie va effectuer un complément d'heures dans l'autre commune où elle partage son temps de travail. Nous devons donc réaménager nos horaires d'ouverture.

Merci de bien vouloir déjà les noter :

Mardi : de 9h00 à 12h15 – de 13h00 à 17h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00

Vendredi : de 9h00 à 12h15

➤ **Le désherbage** : Je reprends les termes du petit journal du printemps dernier pour vous alerter encore une fois sur l'utilisation des pesticides et notamment du désherbant. Je constate que certains d'entre vous désherbent les caniveaux le long de leur propriété... Non seulement c'est interdit mais en plus, les caniveaux sont à la charge de la commune. Ce qui est à votre charge, ce sont les trottoirs ou les bandes enherbées entre votre limite de propriété et la voirie. Il nous faut absolument avancer et supporter les herbes ou bien les arracher ou les tondre. Si chacun y met un peu du sien comme je le vois dans certains villages, il ne nous faudra pas longtemps pour avoir une commune encore plus agréable.

En ce qui concerne les collectivités, la date du 1er janvier 2016 a été avancée pour la suppression totale de ces produits. Nous serons bien obligés de respecter cette décision; Ce ne sera pas facile au niveau du cimetière et des places communales. Je pense à nos enfants et petits enfants; je ne fais pas une « fixette » sur ce sujet, je crois que nous nous empoisonnons à petit feu. J'ai remarqué, il y a 2 ans que les agriculteurs avaient diminué l'utilisation de ces produits; ça se voit bien au niveau des vignes en particulier. Cette année et même l'an dernier, j'ai vu (pas forcément sur le territoire de la commune) des parcelles jaunes, brûlées par les produits. J'ai été très choquée par certaines parcelles au niveau de Fougears..... Le civisme est à la portée de tous et ça ne coûte rien!!!!



➤ **Journée citoyenne** : Le cantonnier est en arrêt maladie depuis plus de 2 mois. Nous rencontrons donc des difficultés pour l'entretien courant des espaces verts et des chemins. Nous avons pensé à une journée citoyenne où les moyens humains et matériels sont les bienvenus.

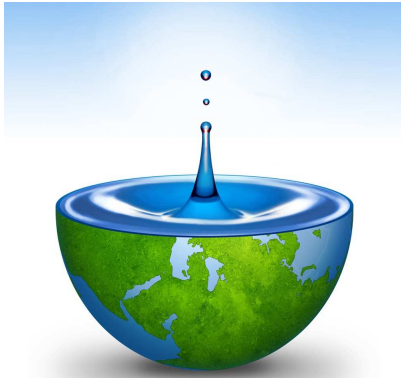
Il s'agira de boucher les trous sur les chemins ruraux les plus détériorés et désherber manuellement les endroits nécessitant un nettoyage.

Si vous êtes partants et volontaires, veuillez vous présenter en mairie.

Une date ou plusieurs dates seront déterminées par la suite.

➤ **Cérémonie du 8 mai** : la cérémonie aura lieu au monument aux morts à 12h00 suivie du verre de l'amitié.

RAPPELS...



L'eau : Voilà plusieurs fois que des travaux sont effectués sur le réseau d'eau ; J'ai constaté une coloration anormale ainsi qu'une forte odeur de chlore assez souvent.

Dans votre journal du début d'année, nous avons mis un questionnaire concernant l'eau de la concession. Nous avons eu à ce jour une vingtaine de réponses et nous apprécierions en avoir plus pour faire remonter les problèmes au distributeur. Cette enquête ne vous prendra que quelques minutes. Vous pouvez déposer le document en mairie. Nous vous en remercions.



Eclairage public, nids de frelons asiatiques, d'abeilles, de guêpes etc....

N'hésitez pas à contacter la mairie, moi-même ou les membres du Conseil lorsque vous constatez un dysfonctionnement au niveau de l'éclairage public et si vous observez un nid indésirable. Nous avons en mairie des coordonnées de personnes pour résoudre ces problèmes.

Assainissement individuel : Le service assainissement de la Communauté de communes du Rouillacais a effectué les contrôles de bon fonctionnement fin 2013 sur la majorité des habitations de la commune. Certains d'entre eux présentent un dysfonctionnement et les propriétaires de ces habitations ont 4 ans pour mettre aux normes leurs installations. Les documents nécessaires au montage du dossier sont disponibles en mairie.

Locataires, propriétaires : Une nouvelle fois, je vous demande, pour les locataires ou les nouveaux propriétaires, de venir vous présenter en mairie dès votre arrivée. Pour les propriétaires bailleurs, de nous indiquer les dates d'entrée et de sortie de vos locataires. Une petite formalité qui nous aidera beaucoup pour gérer les mouvements de population et savoir qui habite où!



Vigilance citoyenne : La gendarmerie viendra en mairie le 30 avril prochain pour présenter le dispositif au Conseil municipal, lequel décidera ou non d'y adhérer. Dans l'affirmative, une réunion publique sera programmée pour la population.

Petite info de dernière minute.....

Le festival des Sarabandes est annoncé officiellement. La conférence de presse du samedi 18 avril à laquelle j'ai assisté laisse augurer des spectacles et des expositions très attractifs, dans un cadre de verdure exceptionnel avec l'eau en toile de fond. Bignac, l'espace de trois jours, fin juin, sera à l'honneur. A voir !

Autre animation, le dimanche 19 avril, alors que de nombreux élus communautaires ont participé à la randonnée du patrimoine à l'initiative de la Communauté de Communes, je suis restée « intra-muros » pour la « journée au jardin », organisée par l'association des parents d'élèves. C'est une manifestation que j'apprécie tout particulièrement par les rencontres qui s'y passent et par l'ambiance familiale et « bon enfant » qui y règne. Très bonne journée, malgré un temps un peu frais et gris. Quel dommage que ces deux manifestations aient eu lieu le même jour....

HOMMAGE à André, notre collègue au Conseil municipal depuis 2008, disparu le 5 mars dernier, des suites d'un accident. Toujours présent quand on avait besoin de lui; toujours le sourire même si une grande souffrance l'habitait depuis le départ de Malou; Les membres du Conseil ont été tous très touchés par sa disparition et je voudrais à titre personnel vous dire combien j'appréciais André. Des liens d'amitié se sont tissés pendant ces années durant lesquelles nous avons oeuvré ensemble pour Mareuil; Son village où il résidait depuis 50 ans. André n'hésitait pas à donner de sa personne quand on était dans l'embarras; ses conseils, ses idées étaient toujours les bienvenus. Ses « coups de main » aussi.

Il a laissé un grand vide et la première réunion du Conseil a été particulièrement pesante et difficile.

Quand il est parti, je lui ai lu un message devant sa famille et ses amis présents au crématorium d'Angoulême. Je lui ai dit au revoir et lui ai demandé de veiller sur nous. Je ne suis pas allée l'accompagner à sa dernière demeure et je m'en suis expliquée auprès de ses enfants. Je n'ai pas fait exception pour André et certains me l'ont reproché. Je ne m'en excuse pas, je suis comme ça.

André était mon ami et il me manque énormément.

Une pensée également pour les familles de Monsieur Guy Brisson et de Madame Raymonde Buis.....



André et Jean-Robert lors de l'inventaire du patrimoine de la commune

Vous trouverez dans les pages suivantes des informations utiles.

LE P'TIT MAREUILLAIS

AVRIL 2015

SPECIAL BUDGET COMMUNAL

Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue dans votre petit journal spécial budget. Le mois d'avril est déjà bien entamé et il est temps de porter à votre connaissance le budget de votre commune pour l'année 2015 et vous informer au plus près de l'utilisation des fonds publics.

Vous noterez une nouvelle fois que nous n'avons pas touché aux taux d'imposition des 3 taxes et que les dépenses affectées au fonctionnement et à l'investissement sont toujours calculées de façon à ce que nous gardions une réserve pour l'année suivante.

Néanmoins, un certain nombre d'interventions sur la voirie, sur les bâtiments et au cimetière ont déjà été effectuées et d'autres sont prévues encore cette année. Nous avons une voirie qui souffre et qui se détériore vite. Nous avons essayé de cibler les priorités et malheureusement, nous ne pouvons pas tout faire.

Le report en fonctionnement de l'année 2014 s'élève à 121 084,17 euros.

Bonne lecture à vous



BUDGET PRIMITIF 2015

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	172 362.82
	Entretien des bâtiments	8 000.00
	Entretien des voies et réseaux	6 000.00
	Eau, électricité, carburant, téléphone, timbres, site Internet, indemnité trésorier,	12 145.00
	Taxes et impôts	855.00
	Assurance, maintenance, entretien	12 520.00
	Fournitures administratives & diverses	9 300.00
	Fêtes et cérémonies	3 500.00
	Autres (réserve pour investissement 2013 et report 2014)	120 042.82
012	CHARGES DE PERSONNEL	62 700.00
	Personnel de remplacement	500.00
	Personnel titulaire*	25 500.00
	Personnel non titulaire	18 850.00
	Charges sociales	17 850.00
022	DEPENSES IMPREVUES	0.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION DE COURANTE	97 905.13
	Indemnités des élus et charges	14 540.00
	Participation au SIVOS et participations diverses	77 361.80
	Subventions associatives et autres (participation destruction nids frelons asiatiques, centre de loisirs ALPR, reversement au SIVOS du fonds pour les rythmes scolaires)	6 003.33
66	INTERETS DES EMPRUNTS	4 286.84
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	52 945.71

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	390 200.50
---	-------------------

RECETTES

13	ATTENUATION DE CHARGES	3 750.00
70	PRODUITS ET SERVICES	430.00
73	IMPOTS ET TAXES	155 652.00
	Taxe d'habitation, foncier, bâti, non bâti	139 460.00
	Taxe sur les pylônes	8 792.00
	Fonds de péréquation des ressources intercommunales	4 000.00
	Dotation de solidarité communautaire	3 400.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	109 084.33
	Dotation forfaitaire	55 500.00
	Dotations diverses	12 450.00
	Autres organismes	14 624.00
	Etats compensatoires	15 077.00
	Droits de mutation	9 000.00
	Fonds rythmes scolaires	2 433.33
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	200.00
002	EXEDENT ANTERIEUR REPORTE	121 084.17

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	390 200.50
---	-------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	44 115.15
16	REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	15 378.07
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 800.00
	Concessions droits similaires (logiciel archivage)	1 800.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 104.00
	Columbarium	4 104.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	38 621.00
	Rue du Levant, rue des 3 chênes, rue de Bel Air	12 075.00
	FDAC 2015 VC n°7 et place église	21 850.00
	Travaux électriques à l'école et isolation phonique du Bureau du Maire	4 696.00
	Restes à réaliser (étude acoustique salle des fêtes, achat parcelle AB 101, kit satellite école, aménagement réduction de vitesse RD 75, aménagement toilettes école, isolation plafond mairie, radiateurs mairie, FDAC 2014 pour chemin des Roches)	45 007.14
020	DEPENSES IMPREVUES D'INVESTISSEMENT	2 000.00
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2014)	46 369.73

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	197 395.09
--	-------------------

RECETTES

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	52 945.71
10	DOTATION FONDS DIVERS	96 137.35
	FCTVA	7 015.06
	Excédent de fonctionnement	89 122.29
13	SUBVENTIONS	1 942.30
	Régions (isolation plafond + radiateurs mairie)	1 500.00
	Départements (isolation plafond + radiateurs mairie)	442.30
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2014)	46 369.73

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS	197 395.09
---	-------------------

* augmentation du montant « personnel titulaire » car prise en compte du remplacement de Christian BUIS, actuellement en arrêt maladie. En retour, nous bénéficierons d'un remboursement pour le versement de son salaire pendant sa période de maladie.



INFORMATIONS DIVERSES...



➤ **La voirie** : Le budget alloué à la voirie est, cette année encore, important. Trois chantiers sont déjà programmés; Une partie de la voie communale n°7 entre Beaulieu et Plaizac, et aménagement Place Notre Dame pour l'évacuation des eaux pluviales dans le cadre du FDAC. Création de fossés, remise en état de la bande de roulement et abords et élagage important le long de la voie pour remettre à 7 mètres l'emprise totale.

Travaux rue du Levant avec création de trottoirs, pose de caniveaux et comblement des espaces entre les murs et la voirie.

Travaux de remise en état de la bande de roulement et abords partie basse de la rue du Logis au Plessis.

L'entreprise SCOTPA fera les travaux sur la VC7 et Place Notre Dame, l'entreprise Bernard LEHELLE effectuera les travaux sur la rue du Logis et l'entreprise LALANDE se chargera de la rue du Levant.

Vous avez certainement constaté que les rues des Trois Chênes, rue de Bel Air, des Noyers et de Beauregard ont déjà fait l'objet de réfections. Vous avez le détail des sommes engagées pour ces travaux.

➤ **Les bâtiments** : Au niveau de la mairie, des travaux d'isolation du plafond (rez-de-chaussée) et le remplacement des radiateurs ont été effectués en début d'année et permettront d'économiser sur l'électricité. Le Bureau du Maire a été isolé phonétiquement afin que je puisse accueillir les personnes sans perturber le travail de la secrétaire et également pour une question de discrétion.



A l'école, la 2ème partie (hall et salle informatique) sera rénovée par l'entreprise ROGER. Le remplacement des fenêtres de la BCD est prévu cette année ainsi que la mise en sécurité du parking et de l'allée centrale par un éclairage adapté dans le cadre du plan vigipirate.

➤ **Le cimetière** : L'évolution de la population nous a amené à réfléchir sur un projet de columbarium, projet qui est abouti puisque ce dernier a été implanté en ce début d'année 2015 au fond à droite. Il reste à aménager les abords par des plantations. Un jardin du souvenir est également présent dans ce projet.

Cette année, les reprises de concessions effectuées par la commune vont être finalisées; les exhumations seront faites et les inhumations dans l'ossuaire communal se feront à suivre. Les concessions ainsi libérées seront remises à la vente. Nous allons également revoir les tarifs, la durée des concessions et fixer le tarif pour les cases du columbarium. Un gros travail de recensement des titres de propriété débutera cette année et nous ferons appel à vous si besoin.



➤ **Le personnel** : Pas de changement au niveau des titulaires et de l'agent postal. Le renouvellement du contrat de Mr MORELLET a été demandé pour une durée d'un an ; Nous attendons une réponse.

Notre agent, Mr BUIS, est en arrêt de travail depuis le 02 février jusqu'au 30 avril inclus, suite à une intervention chirurgicale.

Le SIVOS a recruté un chauffeur de bus pour le transport scolaire et nous avons pris cette personne pour l'entretien des espaces verts et pallier au plus urgent. Il s'agit de Mr Gheorghe Pereanu.

A partir du 1^{er} octobre 2015, les heures d'ouverture de la mairie vont changer. En effet, la secrétaire de mairie va effectuer un complément d'heures dans l'autre commune où elle partage son temps de travail. Nous devons donc réaménager nos horaires d'ouverture.

Merci de bien vouloir déjà les noter :

Mardi : de 9h00 à 12h15 – de 13h00 à 17h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00

Vendredi : de 9h00 à 12h15

➤ **Le désherbage** : Je reprends les termes du petit journal du printemps dernier pour vous alerter encore une fois sur l'utilisation des pesticides et notamment du désherbant. Je constate que certains d'entre vous désherbent les caniveaux le long de leur propriété... Non seulement c'est interdit mais en plus, les caniveaux sont à la charge de la commune. Ce qui est à votre charge, ce sont les trottoirs ou les bandes enherbées entre votre limite de propriété et la voirie. Il nous faut absolument avancer et supporter les herbes ou bien les arracher ou les tondre. Si chacun y met un peu du sien comme je le vois dans certains villages, il ne nous faudra pas longtemps pour avoir une commune encore plus agréable.

En ce qui concerne les collectivités, la date du 1er janvier 2016 a été avancée pour la suppression totale de ces produits. Nous serons bien obligés de respecter cette décision; Ce ne sera pas facile au niveau du cimetière et des places communales. Je pense à nos enfants et petits enfants; je ne fais pas une « fixette » sur ce sujet, je crois que nous nous empoisonnons à petit feu. J'ai remarqué, il y a 2 ans que les agriculteurs avaient diminué l'utilisation de ces produits; ça se voit bien au niveau des vignes en particulier. Cette année et même l'an dernier, j'ai vu (pas forcément sur le territoire de la commune) des parcelles jaunes, brûlées par les produits. J'ai été très choquée par certaines parcelles au niveau de Fougears..... Le civisme est à la portée de tous et ça ne coûte rien!!!!



➤ **Journée citoyenne** : Le cantonnier est en arrêt maladie depuis plus de 2 mois. Nous rencontrons donc des difficultés pour l'entretien courant des espaces verts et des chemins. Nous avons pensé à une journée citoyenne où les moyens humains et matériels sont les bienvenus.

Il s'agira de boucher les trous sur les chemins ruraux les plus détériorés et désherber manuellement les endroits nécessitant un nettoyage.

Si vous êtes partants et volontaires, veuillez vous présenter en mairie.

Une date ou plusieurs dates seront déterminées par la suite.

➤ **Cérémonie du 8 mai** : la cérémonie aura lieu au monument aux morts à 12h00 suivie du verre de l'amitié.

RAPPELS...



L'eau : Voilà plusieurs fois que des travaux sont effectués sur le réseau d'eau ; J'ai constaté une coloration anormale ainsi qu'une forte odeur de chlore assez souvent.

Dans votre journal du début d'année, nous avons mis un questionnaire concernant l'eau de la concession. Nous avons eu à ce jour une vingtaine de réponses et nous apprécierions en avoir plus pour faire remonter les problèmes au distributeur. Cette enquête ne vous prendra que quelques minutes. Vous pouvez déposer le document en mairie. Nous vous en remercions.



Eclairage public, nids de frelons asiatiques, d'abeilles, de guêpes etc....

N'hésitez pas à contacter la mairie, moi-même ou les membres du Conseil lorsque vous constatez un dysfonctionnement au niveau de l'éclairage public et si vous observez un nid indésirable. Nous avons en mairie des coordonnées de personnes pour résoudre ces problèmes.

Assainissement individuel : Le service assainissement de la Communauté de communes du Rouillacais a effectué les contrôles de bon fonctionnement fin 2013 sur la majorité des habitations de la commune. Certains d'entre eux présentent un dysfonctionnement et les propriétaires de ces habitations ont 4 ans pour mettre aux normes leurs installations. Les documents nécessaires au montage du dossier sont disponibles en mairie.

Locataires, propriétaires : Une nouvelle fois, je vous demande, pour les locataires ou les nouveaux propriétaires, de venir vous présenter en mairie dès votre arrivée. Pour les propriétaires bailleurs, de nous indiquer les dates d'entrée et de sortie de vos locataires. Une petite formalité qui nous aidera beaucoup pour gérer les mouvements de population et savoir qui habite où!



Vigilance citoyenne : La gendarmerie viendra en mairie le 30 avril prochain pour présenter le dispositif au Conseil municipal, lequel décidera ou non d'y adhérer. Dans l'affirmative, une réunion publique sera programmée pour la population.

Petite info de dernière minute.....

Le festival des Sarabandes est annoncé officiellement. La conférence de presse du samedi 18 avril à laquelle j'ai assisté laisse augurer des spectacles et des expositions très attractifs, dans un cadre de verdure exceptionnel avec l'eau en toile de fond. Bignac, l'espace de trois jours, fin juin, sera à l'honneur. A voir !

Autre animation, le dimanche 19 avril, alors que de nombreux élus communautaires ont participé à la randonnée du patrimoine à l'initiative de la Communauté de Communes, je suis restée « intra-muros » pour la « journée au jardin », organisée par l'association des parents d'élèves. C'est une manifestation que j'apprécie tout particulièrement par les rencontres qui s'y passent et par l'ambiance familiale et « bon enfant » qui y règne. Très bonne journée, malgré un temps un peu frais et gris. Quel dommage que ces deux manifestations aient eu lieu le même jour....

HOMMAGE à André, notre collègue au Conseil municipal depuis 2008, disparu le 5 mars dernier, des suites d'un accident. Toujours présent quand on avait besoin de lui; toujours le sourire même si une grande souffrance l'habitait depuis le départ de Malou; Les membres du Conseil ont été tous très touchés par sa disparition et je voudrais à titre personnel vous dire combien j'appréciais André. Des liens d'amitié se sont tissés pendant ces années durant lesquelles nous avons oeuvré ensemble pour Mareuil; Son village où il résidait depuis 50 ans. André n'hésitait pas à donner de sa personne quand on était dans l'embarras; ses conseils, ses idées étaient toujours les bienvenus. Ses « coups de main » aussi.

Il a laissé un grand vide et la première réunion du Conseil a été particulièrement pesante et difficile.

Quand il est parti, je lui ai lu un message devant sa famille et ses amis présents au crématorium d'Angoulême. Je lui ai dit au revoir et lui ai demandé de veiller sur nous. Je ne suis pas allée l'accompagner à sa dernière demeure et je m'en suis expliquée auprès de ses enfants. Je n'ai pas fait exception pour André et certains me l'ont reproché. Je ne m'en excuse pas, je suis comme ça.

André était mon ami et il me manque énormément.

Une pensée également pour les familles de Monsieur Guy Brisson et de Madame Raymonde Buis.....



André et Jean-Robert lors de l'inventaire du patrimoine de la commune

Vous trouverez dans les pages suivantes des informations utiles.

LE P'TIT MAREUILLAIS

AVRIL 2015

SPECIAL BUDGET COMMUNAL

Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue dans votre petit journal spécial budget. Le mois d'avril est déjà bien entamé et il est temps de porter à votre connaissance le budget de votre commune pour l'année 2015 et vous informer au plus près de l'utilisation des fonds publics.

Vous noterez une nouvelle fois que nous n'avons pas touché aux taux d'imposition des 3 taxes et que les dépenses affectées au fonctionnement et à l'investissement sont toujours calculées de façon à ce que nous gardions une réserve pour l'année suivante.

Néanmoins, un certain nombre d'interventions sur la voirie, sur les bâtiments et au cimetière ont déjà été effectuées et d'autres sont prévues encore cette année. Nous avons une voirie qui souffre et qui se détériore vite. Nous avons essayé de cibler les priorités et malheureusement, nous ne pouvons pas tout faire.

Le report en fonctionnement de l'année 2014 s'élève à 121 084,17 euros.

Bonne lecture à vous



BUDGET PRIMITIF 2015

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	172 362.82
	Entretien des bâtiments	8 000.00
	Entretien des voies et réseaux	6 000.00
	Eau, électricité, carburant, téléphone, timbres, site Internet, indemnité trésorier,	12 145.00
	Taxes et impôts	855.00
	Assurance, maintenance, entretien	12 520.00
	Fournitures administratives & diverses	9 300.00
	Fêtes et cérémonies	3 500.00
	Autres (réserve pour investissement 2013 et report 2014)	120 042.82
012	CHARGES DE PERSONNEL	62 700.00
	Personnel de remplacement	500.00
	Personnel titulaire*	25 500.00
	Personnel non titulaire	18 850.00
	Charges sociales	17 850.00
022	DEPENSES IMPREVUES	0.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION DE COURANTE	97 905.13
	Indemnités des élus et charges	14 540.00
	Participation au SIVOS et participations diverses	77 361.80
	Subventions associatives et autres (participation destruction nids frelons asiatiques, centre de loisirs ALPR, reversement au SIVOS du fonds pour les rythmes scolaires)	6 003.33
66	INTERETS DES EMPRUNTS	4 286.84
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	52 945.71

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	390 200.50
---	-------------------

RECETTES

13	ATTENUATION DE CHARGES	3 750.00
70	PRODUITS ET SERVICES	430.00
73	IMPOTS ET TAXES	155 652.00
	Taxe d'habitation, foncier, bâti, non bâti	139 460.00
	Taxe sur les pylônes	8 792.00
	Fonds de péréquation des ressources intercommunales	4 000.00
	Dotation de solidarité communautaire	3 400.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	109 084.33
	Dotation forfaitaire	55 500.00
	Dotations diverses	12 450.00
	Autres organismes	14 624.00
	Etats compensatoires	15 077.00
	Droits de mutation	9 000.00
	Fonds rythmes scolaires	2 433.33
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	200.00
002	EXEDENT ANTERIEUR REPORTE	121 084.17

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	390 200.50
---	-------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	44 115.15
16	REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	15 378.07
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 800.00
	Concessions droits similaires (logiciel archivage)	1 800.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 104.00
	Columbarium	4 104.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	38 621.00
	Rue du Levant, rue des 3 chênes, rue de Bel Air	12 075.00
	FDAC 2015 VC n°7 et place église	21 850.00
	Travaux électriques à l'école et isolation phonique du Bureau du Maire	4 696.00
	Restes à réaliser (étude acoustique salle des fêtes, achat parcelle AB 101, kit satellite école, aménagement réduction de vitesse RD 75, aménagement toilettes école, isolation plafond mairie, radiateurs mairie, FDAC 2014 pour chemin des Roches)	45 007.14
020	DEPENSES IMPREVUES D'INVESTISSEMENT	2 000.00
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2014)	46 369.73

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	197 395.09
--	-------------------

RECETTES

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	52 945.71
10	DOTATION FONDS DIVERS	96 137.35
	FCTVA	7 015.06
	Excédent de fonctionnement	89 122.29
13	SUBVENTIONS	1 942.30
	Régions (isolation plafond + radiateurs mairie)	1 500.00
	Départements (isolation plafond + radiateurs mairie)	442.30
041	OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2014)	46 369.73

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS	197 395.09
---	-------------------

* augmentation du montant « personnel titulaire » car prise en compte du remplacement de Christian BUIS, actuellement en arrêt maladie. En retour, nous bénéficierons d'un remboursement pour le versement de son salaire pendant sa période de maladie.



INFORMATIONS DIVERSES...



➤ **La voirie** : Le budget alloué à la voirie est, cette année encore, important. Trois chantiers sont déjà programmés; Une partie de la voie communale n°7 entre Beaulieu et Plaizac, et aménagement Place Notre Dame pour l'évacuation des eaux pluviales dans le cadre du FDAC. Création de fossés, remise en état de la bande de roulement et abords et élagage important le long de la voie pour remettre à 7 mètres l'emprise totale.

Travaux rue du Levant avec création de trottoirs, pose de caniveaux et comblement des espaces entre les murs et la voirie.

Travaux de remise en état de la bande de roulement et abords partie basse de la rue du Logis au Plessis.

L'entreprise SCOTPA fera les travaux sur la VC7 et Place Notre Dame, l'entreprise Bernard LEHELLE effectuera les travaux sur la rue du Logis et l'entreprise LALANDE se chargera de la rue du Levant.

Vous avez certainement constaté que les rues des Trois Chênes, rue de Bel Air, des Noyers et de Beauregard ont déjà fait l'objet de réfections. Vous avez le détail des sommes engagées pour ces travaux.

➤ **Les bâtiments** : Au niveau de la mairie, des travaux d'isolation du plafond (rez-de-chaussée) et le remplacement des radiateurs ont été effectués en début d'année et permettront d'économiser sur l'électricité. Le Bureau du Maire a été isolé phonétiquement afin que je puisse accueillir les personnes sans perturber le travail de la secrétaire et également pour une question de discrétion.



A l'école, la 2ème partie (hall et salle informatique) sera rénovée par l'entreprise ROGER. Le remplacement des fenêtres de la BCD est prévu cette année ainsi que la mise en sécurité du parking et de l'allée centrale par un éclairage adapté dans le cadre du plan vigipirate.

➤ **Le cimetière** : L'évolution de la population nous a amené à réfléchir sur un projet de columbarium, projet qui est abouti puisque ce dernier a été implanté en ce début d'année 2015 au fond à droite. Il reste à aménager les abords par des plantations. Un jardin du souvenir est également présent dans ce projet.

Cette année, les reprises de concessions effectuées par la commune vont être finalisées; les exhumations seront faites et les inhumations dans l'ossuaire communal se feront à suivre. Les concessions ainsi libérées seront remises à la vente. Nous allons également revoir les tarifs, la durée des concessions et fixer le tarif pour les cases du columbarium. Un gros travail de recensement des titres de propriété débutera cette année et nous ferons appel à vous si besoin.



➤ **Le personnel** : Pas de changement au niveau des titulaires et de l'agent postal. Le renouvellement du contrat de Mr MORELLET a été demandé pour une durée d'un an ; Nous attendons une réponse.

Notre agent, Mr BUIS, est en arrêt de travail depuis le 02 février jusqu'au 30 avril inclus, suite à une intervention chirurgicale.

Le SIVOS a recruté un chauffeur de bus pour le transport scolaire et nous avons pris cette personne pour l'entretien des espaces verts et pallier au plus urgent. Il s'agit de Mr Gheorghe Pereanu.

A partir du 1^{er} octobre 2015, les heures d'ouverture de la mairie vont changer. En effet, la secrétaire de mairie va effectuer un complément d'heures dans l'autre commune où elle partage son temps de travail. Nous devons donc réaménager nos horaires d'ouverture.

Merci de bien vouloir déjà les noter :

Mardi : de 9h00 à 12h15 – de 13h00 à 17h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00

Vendredi : de 9h00 à 12h15

➤ **Le désherbage** : Je reprends les termes du petit journal du printemps dernier pour vous alerter encore une fois sur l'utilisation des pesticides et notamment du désherbant. Je constate que certains d'entre vous désherbent les caniveaux le long de leur propriété... Non seulement c'est interdit mais en plus, les caniveaux sont à la charge de la commune. Ce qui est à votre charge, ce sont les trottoirs ou les bandes enherbées entre votre limite de propriété et la voirie. Il nous faut absolument avancer et supporter les herbes ou bien les arracher ou les tondre. Si chacun y met un peu du sien comme je le vois dans certains villages, il ne nous faudra pas longtemps pour avoir une commune encore plus agréable.

En ce qui concerne les collectivités, la date du 1er janvier 2016 a été avancée pour la suppression totale de ces produits. Nous serons bien obligés de respecter cette décision; Ce ne sera pas facile au niveau du cimetière et des places communales. Je pense à nos enfants et petits enfants; je ne fais pas une « fixette » sur ce sujet, je crois que nous nous empoisonnons à petit feu. J'ai remarqué, il y a 2 ans que les agriculteurs avaient diminué l'utilisation de ces produits; ça se voit bien au niveau des vignes en particulier. Cette année et même l'an dernier, j'ai vu (pas forcément sur le territoire de la commune) des parcelles jaunes, brûlées par les produits. J'ai été très choquée par certaines parcelles au niveau de Fougears..... Le civisme est à la portée de tous et ça ne coûte rien!!!!



➤ **Journée citoyenne** : Le cantonnier est en arrêt maladie depuis plus de 2 mois. Nous rencontrons donc des difficultés pour l'entretien courant des espaces verts et des chemins. Nous avons pensé à une journée citoyenne où les moyens humains et matériels sont les bienvenus.

Il s'agira de boucher les trous sur les chemins ruraux les plus détériorés et désherber manuellement les endroits nécessitant un nettoyage.

Si vous êtes partants et volontaires, veuillez vous présenter en mairie.

Une date ou plusieurs dates seront déterminées par la suite.

➤ **Cérémonie du 8 mai** : la cérémonie aura lieu au monument aux morts à 12h00 suivie du verre de l'amitié.

RAPPELS...



L'eau : Voilà plusieurs fois que des travaux sont effectués sur le réseau d'eau ; J'ai constaté une coloration anormale ainsi qu'une forte odeur de chlore assez souvent.

Dans votre journal du début d'année, nous avons mis un questionnaire concernant l'eau de la concession. Nous avons eu à ce jour une vingtaine de réponses et nous apprécierions en avoir plus pour faire remonter les problèmes au distributeur. Cette enquête ne vous prendra que quelques minutes. Vous pouvez déposer le document en mairie. Nous vous en remercions.



Eclairage public, nids de frelons asiatiques, d'abeilles, de guêpes etc etc.....

N'hésitez pas à contacter la mairie, moi-même ou les membres du Conseil lorsque vous constatez un dysfonctionnement au niveau de l'éclairage public et si vous observez un nid indésirable. Nous avons en mairie des coordonnées de personnes pour résoudre ces problèmes.

Assainissement individuel : Le service assainissement de la Communauté de communes du Rouillacais a effectué les contrôles de bon fonctionnement fin 2013 sur la majorité des habitations de la commune. Certains d'entre eux présentent un dysfonctionnement et les propriétaires de ces habitations ont 4 ans pour mettre aux normes leurs installations. Les documents nécessaires au montage du dossier sont disponibles en mairie.

Locataires, propriétaires : Une nouvelle fois, je vous demande, pour les locataires ou les nouveaux propriétaires, de venir vous présenter en mairie dès votre arrivée. Pour les propriétaires bailleurs, de nous indiquer les dates d'entrée et de sortie de vos locataires. Une petite formalité qui nous aidera beaucoup pour gérer les mouvements de population et savoir qui habite où!



Vigilance citoyenne : La gendarmerie viendra en mairie le 30 avril prochain pour présenter le dispositif au Conseil municipal, lequel décidera ou non d'y adhérer. Dans l'affirmative, une réunion publique sera programmée pour la population.

Petite info de dernière minute.....

Le festival des Sarabandes est annoncé officiellement. La conférence de presse du samedi 18 avril à laquelle j'ai assisté laisse augurer des spectacles et des expositions très attractifs, dans un cadre de verdure exceptionnel avec l'eau en toile de fond. Bignac, l'espace de trois jours, fin juin, sera à l'honneur. A voir !

Autre animation, le dimanche 19 avril, alors que de nombreux élus communautaires ont participé à la randonnée du patrimoine à l'initiative de la Communauté de Communes, je suis restée « intra-muros » pour la « journée au jardin », organisée par l'association des parents d'élèves. C'est une manifestation que j'apprécie tout particulièrement par les rencontres qui s'y passent et par l'ambiance familiale et « bon enfant » qui y règne. Très bonne journée, malgré un temps un peu frais et gris. Quel dommage que ces deux manifestations aient eu lieu le même jour....

HOMMAGE à André, notre collègue au Conseil municipal depuis 2008, disparu le 5 mars dernier, des suites d'un accident. Toujours présent quand on avait besoin de lui; toujours le sourire même si une grande souffrance l'habitait depuis le départ de Malou; Les membres du Conseil ont été tous très touchés par sa disparition et je voudrais à titre personnel vous dire combien j'appréciais André. Des liens d'amitié se sont tissés pendant ces années durant lesquelles nous avons oeuvré ensemble pour Mareuil; Son village où il résidait depuis 50 ans. André n'hésitait pas à donner de sa personne quand on était dans l'embarras; ses conseils, ses idées étaient toujours les bienvenus. Ses « coups de main » aussi.

Il a laissé un grand vide et la première réunion du Conseil a été particulièrement pesante et difficile.

Quand il est parti, je lui ai lu un message devant sa famille et ses amis présents au crématorium d'Angoulême. Je lui ai dit au revoir et lui ai demandé de veiller sur nous. Je ne suis pas allée l'accompagner à sa dernière demeure et je m'en suis expliquée auprès de ses enfants. Je n'ai pas fait exception pour André et certains me l'ont reproché. Je ne m'en excuse pas, je suis comme ça.

André était mon ami et il me manque énormément.

Une pensée également pour les familles de Monsieur Guy Brisson et de Madame Raymonde Buis.....



André et Jean-Robert lors de l'inventaire du patrimoine de la commune

Vous trouverez dans les pages suivantes des informations utiles.